ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)
ᑯᐯᒃ ᑕᕐᕋᒐᓂᒥᐅᑦ ᐱᓇᓱᑦᑎᑦ ᑲᑐᑦᔨᕐᑲᑎᒋᓐᓂᖓ
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC
ᑳ ᒫᒧᐱᒡ ᐊᐱᑎᓲᓯᐅᒡ ᐊᑎᒫᐱᓯᒪ ᑯᐯᒃ

Comité Exécutif, Procès-verbal 1011CEPV-10

Réunion téléphonique du 16 mai 2011

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Larry Imbeault	Vice-président
Alain Lajoie	Trésorier
Tarek Khazen	Directeur de secteur – Enseignants CSC
David Chalmers	Directeur de secteur – Soutien CSK
Liza Wapachee	Directrice de secteur – CPE

Absences :

Georges Mensink	Secrétaire
François Beauchemin	Directeur de secteur – Enseignants CSK
Jeannie McKee	Directrice de secteur – Soutien CSC

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Amendement à la *Politique de participation aux activités syndicales*
4. Intérim à la direction du secteur enseignant CSK
5. Plan d'action 2010-2013

6. Budget
7. Vacances d'été 2011 - AENQ
8. Prochaine rencontre
9. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Tarek Khazen

QUE Soient nommés Patrick D'Astous Président d'assemblée et Larry Imbeault Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Amendement à la *Politique de participation aux activités syndicales*

Alain Lajoie présente le point.

Proposition 3

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par David Chalmers

QUE L'article 2.5 de la Politique soit amendé de la façon suivante :

Ancien texte :

2.5 L'Association ne fait aucun paiement à l'avance. Cependant, sur présentation des formulaires dûment remplis et des pièces justificatives requises, l'Association remboursera les montants réclamés si et seulement si la personne réclamante participe déjà à l'activité syndicale en question au moment de sa réclamation. Cette procédure ne s'applique pas à la participation au Congrès de l'AENQ, ni à la session de formation syndicale annuelle.

Nouveau texte :

2.5 L'Association ne fait de paiement à l'avance que pour des activités liées à la présidence. Toutefois, sur présentation des formulaires dûment complétés et remis au moins deux semaines avant l'activité syndicale, l'Association remettra à toute personne qui en fait la demande, et ce au début de l'activité, l'équivalent de 60% du montant auquel la personne a droit. Le 40% restant sera payé selon la pratique habituelle. Cette procédure ne s'applique pas à la participation au Congrès de l'AENQ, ni à la session de formation syndicale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Intérim à la direction du secteur enseignant CSK

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

5. Plan d'action 2010-2013

Patrick D'Astous présente le point.

Le Plan d'action 2010-2013 sera adapté pour tenir compte du résultat du référendum sur la création du Gouvernement régional du Nunavik.

6. Budget

Alain Lajoie présente le point.

7. Vacances d'été 2011 - AENQ

Patrick D'Astous présente le point.

La grille de vacances a été envoyée par courriel aux membres du Comité exécutif. Lors des vacances du Président, le Vice-président assurera la couverture en cas d'urgence.

8. Prochaine rencontre

Un rappel est fait que la prochaine rencontre a lieu à Montréal vendredi le 3 juin et samedi le 4 juin 2011.

9. Levée de l'assemblée

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ